

o/A/P

snetaa FO

MENSUEL N° 560 | JUIN 2017 | 1,30 €

SPÉCIAL

CONSEIL

NATIONAL

FRÉJUS 2017



Rapport du
Secrétaire Général

P. 06-10

Résolution
Générale

P. 12-13

Bureau natio-
nal : nouvelle
composition

P. 14

Ni de droite ni
de gauche et
quelques
agaceries

P. 18

Interventions :
la paroles de nos
partenaires

P. 21-23

04



DISCOURS

Rapport du Secrétaire Général

08



BUREAU NATIONAL

Nouvelle Composition

16



LA CHRONIQUE

Ni de droite ni de gauche et quelques agaceries...

19



Le **netaa** FO :
 l'enseigner **INTERVENTIONS**
 Éduc... La parole de nos partenaires étrangers

SOMMAIRE

06 DISCOURS
Rapport du Secrétaire Général

12 RÉOLUTION GÉNÉRALE

14 BUREAU NATIONAL
Nouvelle composition

15 PRÉ-SYNDICALISATION
-10 € juste pour vous !

17 MOTION D'URGENCE

18 LA CHRONIQUE
Ni de droite ni de gauche et quelques agaceries...

20 COMMISSIONS
Des conflits | Des structures

21 INTERVENTIONS
BLBS | KOTEOS | SPASH



L'ÉDITORIAL

Le Conseil National du SNETAA-FO s'est tenu à Fréjus dans l'académie de Nice du 29 mai au 01 juin 2017.

Il a permis aux responsables présents d'évoquer la situation particulière de toutes les académies, de tous les territoires.

Tous ces éléments ont montré si besoin était, que l'Enseignement Professionnel est partout malmené dans ses structures mais aussi avec une pression toujours plus grande sur les PLP. Ainsi, comment ne pas voir qu'il y a dans de nombreux endroits souffrance au travail !

Ce Conseil National coïncidait au calendrier avec l'élection d'un nouveau Président de la République et à la nomination d'un nouveau Ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer.

Ce Conseil National a évoqué les limites à ne pas dépasser par cette nouvelle équipe gouvernementale. Le SNETAA-FO ne transigera pas sur le maintien de l'Enseignement Professionnel, des LP au sein de l'Éducation nationale.

Le SNETAA-FO n'acceptera jamais la remise en cause du statut de fonctionnaire d'État des PLP au sein de l'Éducation nationale.

Ces constats forts nous appellent à l'extrême vigilance sur la politique éducative pour l'Enseignement Professionnel.

Le SNETAA-FO est prêt à la mobilisation et au combat si les lignes rouges définies étaient franchies.

Cette vigilance, cette mobilisation ne peuvent avoir lieu qu'avec vous.

Alors nous comptons sur vous pour ne pas laisser faire.

Le SNETAA-FO est prêt lui aussi à se mettre en marche !



CHRISTIAN LAGE

SECRETAIRE GENERAL


CONSEIL

NATIONAL



FRÉJUS 2017





RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

(Seule la déclaration orale fait foi)

Ce Conseil National a une valeur particulière cette année. Nous nous trouvons à un moment politique spécial, le Président de la République venant d'être élu. Il a un programme notamment pour l'Éducation, qui nous inquiète. Ce Conseil National doit véritablement dire si nous sommes prêts à nous investir et à nous mobiliser pour que l'Enseignement Professionnel reste au sein d'une Éducation qui doit rester nationale. Le Conseil National doit dire si nous sommes tous véritablement concernés par le fait que le SNETAA-FO doit rester le premier syndicat de l'Enseignement Professionnel.

[...] Aujourd'hui, être PLP dans Force Ouvrière, c'est être syndiqué au SNETAA. Nous avons largement démontré que le SNETAA était bien dans la Confédération puisque nous avons participé à bon nombre de ses instances, notamment au Congrès de notre Fédération à Gravelines, en octobre dernier, à la CEF duquel le SNETAA-FO est entré sur sa représentation. Le SNETAA-FO était aussi présent à Arras, au Congrès de la Fédération Générale des Fonctionnaires et là encore nous avons dit ce que nous avions à y dire puisque le SNETAA-FO a maintenant un membre au bureau de la FGF. Certes, nous avons encore des progrès à faire.

Le SNETAA-FO s'est largement impliqué, par les représentants que vous êtes, au sein des différentes UD, au sein des différentes instances de la FNEC et nous avons des camarades qui sont élus dans les CREFOP. [...] Oui, nous devons donc encore continuer à syndiquer, continuer à faire des adhérents, continuer à travailler pour avoir des représentants dans tous les établissements scolaires. [...]

[...] Voulons-nous que le SNETAA-FO demeure le premier syndicat de l'Enseignement Professionnel ? Cela a effectivement une nécessité, celle d'avoir toujours plus d'adhérents.

[...] L'Enseignement Professionnel, c'est le maintien d'un corps spécifique de PLP et la spécificité du corps, c'est celle du respect du statut de la Fonction Publique. Nous voulons que l'Enseignement Professionnel reste au sein de l'Éducation Nationale, nous voulons que les diplômés restent des diplômés nationaux. C'est bien la responsabilité que nous avons devant les adhérents, que nous avons devant les personnels. [...]

[...] Au quotidien, quel que soit le niveau ou l'endroit, le SNETAA-FO s'est acharné à refuser les régressions sociales et les attaques contre l'Enseignement Professionnel.

Nous devons nous rappeler sans cesse que la loi « Peillon » qui a été votée par l'UNSA, la CFDT et la FSU est un élément qui met déjà en scène les difficultés de notre enseignement professionnel. Cette loi « Peillon » met en œuvre un parcours voulu par ce gouvernement mais aussi par d'autres organisations pour valider aujourd'hui un nouveau concept « moins trois plus trois ». Ce parcours de la seconde à la licence est un élément qui exclut de facto l'Enseignement Professionnel tel qu'il est constitué aujourd'hui car elle prévoit le collège unique qui s'est refermé avec la délivrance d'un socle commun des compétences : [...] il n'y a plus la place pour les classes de troisième prépa-pro, il n'y a plus la place dans ce collège pour des structures pérennes que sont par exemple les SEGPA.

[...] Nous avons pu bloquer l'attaque menée sur la mise en œuvre des secondes différenciées. Une attaque qui s'est conjuguée avec les volontés de la DGESCO, de la CGT et du SNUEP de diminuer les semaines de PFMP. Diminuer le volume des PFMP dans le parcours en trois ans par la suppression des six semaines en seconde, c'est bien ouvrir la porte à des secondes différenciées, [...]. C'est bien vouloir que le Bac Pro comme pour le cas du tertiaire devienne pépédeutique du BTS. [...]

Ce concept « moins trois plus trois », de la seconde à la licence, ne laisse aucune place pour le CAP. À la question de savoir si le CAP a encore sa place dans le cadre de la formation initiale, la réponse de la DGESCO ou des Régions est NON, puisque s'il reste des CAP, ceux-ci doivent l'être par l'apprentissage.

Cette loi « Peillon » a aussi transféré aux Régions un grand nombre de compétences [...].

Tout d'abord, c'est la carte des formations avec l'ouverture et les fermetures de sections. Ensuite ce sont les

subventions de fonctionnement aux établissements. [...]. Enfin l'orientation a été déléguée aux Régions dans le « service régional d'orientation ». Si on ouvre les sections, si on les ferme et si on dirige les flux, l'on maîtrise les effectifs de l'Enseignement Professionnel et les capacités d'accueil.

[...] La ministre avait décrété un plan de « 500 formations anticipant les métiers de demain », qui ouvrirait mille postes pour l'Enseignement Professionnel. Qu'a-t-on vu ? On a vu des recteurs établir des cartes de formation conjointement avec les Régions et proposer dans la plupart des cas des formations complémentaires d'intérêt local, FCIL. Ce sont des formations qui ne sont pas pérennes, qui nécessitent peu de moyens voire pas du tout mais qui sont surtout adaptées à l'emploi local. D'où notre crainte. Certes, il faut qu'il y ait de l'emploi local mais est-ce au prix d'une carte des formations qui ne serait que dans cette consommation immédiate et romprait l'offre du service public d'éducation quel que soit le territoire ?

On s'aperçoit qu'il y a une volonté d'attaque des diplômés mais c'est effectivement dans la ligne directrice de celles qui ont été menées ces dernières années par le MEDEF, notamment sur le code du travail. La loi « El Khomri » n'en est ni plus ni moins qu'une illustration car elle marque bien la volonté, dans le cadre de l'inversion des normes, de modifier le diplôme qui ne serait plus national mais qui serait basé sur des acquis de compétences et donc sur une modularisation. C'est tout le débat sur la mise en œuvre des blocs de compétences en formation initiale.

[...] J'ai évoqué les secondes différenciées avec le combat qu'il a fallu mener pour refuser la diminution des semaines des PFMP. Ce combat n'est pas du tout terminé [...]. C'est le

cas avec aussi la volonté qu'il y a eu d'attaquer définitivement le tertiaire avec la fusion des Bac Pro Vente et Commerce que nous avons bloquée.

Nous nous interrogeons sur l'avenir du tertiaire, [...] et on s'aperçoit que les problèmes ne sont toujours pas réglés pour la plupart des collègues du GA qui sont déstabilisés et qui connaissent effectivement nombre de difficultés.

Le refus de laisser déposséder les enseignants de leur mot à dire dans la mise en œuvre des référentiels en enseignement professionnel. C'est le problème du binôme des branches professionnelles au sein des CPC. Là encore, le MEDEF par un discours habile, a dit qu'il faut que les diplômés professionnels soient en phase avec les entreprises [...]. Comme si nous n'avions pas de liens suffisamment tissés avec des entreprises lors des PFMP et autres pour que nous puissions nous aussi expliquer [...] ce que nous pouvons faire avec nos jeunes.

Si cette expérimentation voulue par le MEDEF était maintenue ou si elle aboutissait, ce serait effectivement déposséder les enseignants de leur expertise sur un cahier des charges qu'ils n'auraient plus élaboré et nous deviendrions simples prestataires de service. C'est-à-dire que nous ne serions plus enseignants mais nous deviendrions peut-être, des formateurs. Formateur, vous le savez c'est le mot générique qu'il y a au cœur du CCF.

L'autre grand débat porte sur la mise en œuvre de l'école inclusive, qui certes, ne concerne pas que les PLP, mais les SEGPA qui ont été attaquées et sont en passe d'être démembrées. Cette inclusion nous semble aujourd'hui ne pas fonctionner mais être au contraire un danger pour le système.

Quel avenir pour le corps des PLP ? Alors qu'aujourd'hui certaines disciplines professionnelles n'ont plus de recrutement, à partir du moment où le nombre de non-titulaires est toujours aussi important dans l'Enseignement Professionnel, à partir du moment où, d'ailleurs, en réponse à tout ceci, le mouvement national est bloqué. S'il n'y a pas de mutations, c'est qu'il n'y a pas de capacités d'accueil dans les académies. [...]

Est-ce parce que le mouvement est devenu fou et qu'une DGRH n'est pas capable de le gérer ? Je n'en suis pas sûr. Je pense au contraire que c'est une volonté délibérée que de réduire le nombre de PLP mécaniquement. Ainsi, alors que les SEGPA comptaient toutes des postes pour les PLP, elles voient ceux-ci occupés par un maximum de non-titulaires. Et plus il y a des non-titulaires, plus c'est facile de supprimer une structure, notamment si cette structure ne reçoit plus d'élèves.

[...] Tout ceci génère des pressions qui pèsent aujourd'hui sur les enseignants.

Comment ne pas évoquer que la réactivation du remplacement de courte durée peut entraîner des détériorations de nos emplois du temps, surtout si certains chefs d'établissement font des emplois du temps sur toute la semaine et en prévoyant des trous ? C'est bien une orchestration de l'application des obligations réglementaires des personnels dans le cadre des 1 607 heures [...].

Et les indemnités pour missions particulières ne sont pas en reste avec cela. Selon un rapport remis au CTM, la majorité des IMP qui sont versées correspondent au deuxième taux. Donc les collègues touchent en moyenne 625 euros par an. C'est un

moyen pour faire diminuer le nombre d'heures supplémentaires. Mais une heure supplémentaire-année, c'est 1250 euros. [...] Cela a par ailleurs permis d'économiser 883 ETP. Le même rapport dit clairement que [...] les missions dans le cadre de ce décret [...] faisaient naître le temps de travail des enseignants, les 1 607 heures : les enseignants n'ont pas tout compris s'ils pensent qu'aujourd'hui leur temps de travail s'arrête à ce que disent leurs statuts particuliers, c'est-à-dire les 18 heures hebdomadaires devant élèves.

C'est pour ça que le SNETAA-FO n'est pas du tout partie prenante d'un débat sur la pondération. La pondération en éducation prioritaire peut être acceptable, comme celle en BTS. [...] Mais si nous ne sommes plus en face à face pédagogique, en groupe, PFMP, est ce qu'on n'aurait pas un horaire qui pourrait être pondéré ? On pourrait toujours rester à 18 heures statutairement mais en fait en faire 21... [...] Cela augmenterait le temps de présence des enseignants dans les établissements comme le demande à cor et à cri des organisations syndicales comme l'UNSA ou la CFDT.

Nous sommes bien ici sur un débat fondamental qui se combine d'une manière globale avec le problème des salaires, du PPCR, des carrières. [...] Pourquoi fallait-il modifier les éléments de carrière et d'échelons ? Tout simplement parce que les grilles indiciaires ont été élaborées pour un temps de travail de 37,5 ans pour les fonctionnaires. Aujourd'hui, le temps de travail prévu pour la pension est de 41,5 ans sauf pour les générations de 1975 qui elles, vont aller vers les 42 annuités. Alors quel que soit le débat, c'est bien pour cela qu'ils vont effectivement allonger la carrière [...], avec des accélérations pour 30 %, ce qui fait beaucoup de laissés pour compte. Et que dire de l'accession hypothétique pour la grande majorité, à

cette classe exceptionnelle qui vient d'être créée, puisqu'elle ne concernera que 20 % des personnels alors que 80 % seront un public cible ? Nous ne sommes pas du tout satisfaits de cette situation et pour nous, l'augmentation des salaires passe tout simplement par l'augmentation du point d'indice. [...]

Derrière ce PPCR, ce qui se profile, c'est aussi une évaluation modifiée. Cette évaluation porte sur les compétences, conformément au référentiel des compétences du métier enseignant. D'ailleurs, nous notons que depuis son application, le nombre de licenciements des stagiaires a été multiplié par trois. [...] Le chef d'établissement va pouvoir nous demander des comptes sur les contenus pédagogiques que nous fournissons. Ceci est très difficile à accepter à partir du moment où nous continuons à revendiquer ce qui est fondamental : notre liberté pédagogique.

Nous devons ici aborder enfin ce qui est l'actualité, c'est-à-dire les risques que peuvent encourir l'Enseignement Professionnel avec un nouveau Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, mais aussi avec un nouveau ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Mais avant même l'élection du Président, [...] les Régions avaient parfaitement compris qu'il leur fallait avoir compétence sur le lycée si elles voulaient développer le lycée unique, c'est-à-dire le lycée polyvalent. [...]

C'est que nous craignons une nouvelle phase de développement de l'apprentissage. Nous n'avons pas une vision dogmatique sur celui-ci. Nous savons qu'aujourd'hui, on a fait un mélange voulu entre alternance, apprentissage, sous statut scolaire. Cette logique de l'apprentissage revient à la destruction de l'enseignement professionnel. Développer l'apprentissage au sein des Lycées Professionnels, c'est tout simplement

nous livrer pieds et poings liés aux entreprises. [...]

Ce développement de l'apprentissage est doublé d'une proposition de n'affaiblir la taxe d'apprentissage qu'aux formations qui délivreraient de l'apprentissage. [...] Le développement de l'apprentissage, c'est surtout la mise à mal de nos statuts et la mise à mal de la référence à l'année scolaire. [...] C'est aussi la disparition de secteurs entiers de l'enseignement professionnel. N'est-ce pas étonnant de voir que la plupart des disciplines aux concours ne sont pas ouvertes justement dans les disciplines professionnelles ? [...] Enfin et surtout, c'est aussi le risque d'être dans un établissement scolaire qui ne respecterait pas, qui n'aurait peut-être plus les 36 semaines.

Alors suis-je dans la politique-fiction ? Oui et non quand on regarde des débats qui sont agités aujourd'hui par ceux qui ont dirigé l'Éducation Nationale, que ce soit Bernard Toulemonde, que ce soit d'autres responsables et notamment Pierre-Yves Duwoye. [...] Ce dernier dit que [les réformes] n'ont pas été bien menées [...]. Il dit qu'aujourd'hui le pilotage et la régulation du système ne sont plus possible au niveau national et qu'il faut régionaliser [...], en référence à une carte des académies qui collerait avec les grandes régions telles qu'elles ont été redessinées. Pierre-Yves Duwoye se fait aussi l'expression de ceux qui pensent que l'Enseignement Professionnel n'a plus sa place au sein de l'Éducation nationale et qu'il doit être régionalisé, [...] avec des PLP mis à disposition des Régions.

Les Régions possèdent les cartes des formations, elles possèdent les flux, elles ont aujourd'hui, l'obligation de former tous les publics, formations initiales, stagiaires, contrats de professionnalisation, apprentis, personnes relevant de Pôle Emploi

et même les détenus [...] : il lui faut donc mutualiser les établissements scolaires, transformer les lycées professionnels.

Nous ne sommes pas dans le fantasme quand on voit qu'on est passé du Lycée Professionnel au lycée des métiers, [...] avec mixité des publics et mixité des parcours. Après le lycée des métiers, on crée le campus des métiers qui rajoute au lycée des métiers une dimension d'enseignement supérieur, le BTS, mais aussi une référence aux associations, aux entreprises, c'est-à-dire une ouverture réelle qui coïncide avec la mise en réseau d'établissements scolaires. [...]

La mise à disposition des PLP aux Régions, nous en savons quelque chose, puisque c'est le cas en Nouvelle-Calédonie. Pour autant, avec la création d'un corps territorial, c'est bien le problème qu'il y a aujourd'hui pour être muté en Nouvelle-Calédonie puisque nous n'avons plus de mouvements, car de moins en moins de contrats.

Une autre situation nous interpelle. Dernièrement, des professeurs des écoles de rééducation professionnelle dépendant de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre, viennent d'être intégrés dans le corps des PLP. Pourquoi ? Tout simplement parce que l'ONAC a supprimé ses écoles, lesquelles ont été absorbées par l'Établissement Public National Antoine Koenigswarter, EPNAK. La mise à disposition de ces PLP conduit ceux-ci à faire 1607 heures, avec 5 semaines de congés payés. Et du fait du PPCR, l'EPNAK n'est pas obligé de reconnaître qu'un collègue est passé hors-classe parce que c'est cette structure qui rémunère les personnels par compensation !

Donc, s'il y a mise à disposition des personnels [...], les conditions de travail ne seraient plus celles que nous connaissons dans nos lycées pro-

fessionnels avec 36 semaines et 18 heures, mais pourraient dépendre de la structure dans laquelle nous serions demain condamnés à enseigner. [...] Et la structure d'accueil voulue par la Région n'a qu'un seul intérêt, celui d'accueillir tous les publics et bien entendu sur une durée d'ouverture largement supérieure aux 36 semaines.

Vous devez dire si nous restons sur la même ligne, c'est-à-dire sur la volonté politique que le SNETAA-FO combatte pour l'Enseignement Professionnel, combatte pour le corps des PLP, pour le maintien d'un corps spécifique, combatte pour le statut, combatte contre l'apprentissage. Ce conseil national doit dire effectivement comment nous devons nous préparer à lutter et quelles actions nous sommes prêts à mener. [...] C'est bien le devenir de l'Enseignement Professionnel public et laïque de formation initiale qui cette fois-ci est en jeu. C'est bien l'enjeu du devenir du SNETAA-FO, notre syndicat. [...] C'est bien l'enjeu des élections professionnelles de décembre 2018 compte tenu de la déstabilisation orchestrée de l'Enseignement Professionnel.

[...] Quel message adressons-nous aux PLP ? Quel message adressons-nous au reste de l'Éducation nationale ? Quel message adressons-nous à l'extérieur, aux politiques qui nous gouvernent ? Que disons-nous effectivement pour aujourd'hui arriver à une mobilisation ? Cette mobilisation passe par l'information nécessaire à tous nos adhérents, à tous les personnels, à l'extérieur. Elle passe aussi par la nécessaire construction de cohérences au sein de notre fédération mais aussi de notre confédération. Ce n'est pas pour rien si le SNETAA-FO, joue pleinement son rôle notamment lors des derniers congrès de la FGF,

DISCOURS

de notre Fédération mais aussi de notre Confédération lorsque dans la résolution sociale il a été écrit que nous nous opposons au développement de l'apprentissage et qu'il fallait sauvegarder les Lycées Professionnels. C'est bien ce message que nous devons porter.

Comment devons-nous envisager cette lutte qui se prépare et, je peux vous dire, que nous sommes bien seuls à mener ? Bien seuls à mener parce que nous devons regarder la lisibilité de notre paysage syndical. La FSU avec notamment le SNUEP [...] est dans une logique alternative : aller vers la scolarité jusqu'à 18 ans, diminuer les PFMP, retourner au Bac Pro 4 ans. Nous n'avons pas les mêmes objectifs même si certains combats peuvent être communs. Que dire de nos camarades de la CGT qui sont sur la ligne du SNUEP quant à la diminution du nombre de semaines

de la PFMP, la suppression du diplôme intermédiaire alors qu'ils ne s'interrogent pas sur le maintien du Lycée Professionnel mais plutôt sur le maintien de la formation quel que soit l'établissement, la structure. Je vous rappelle que la CGT syndique de la maternelle à l'université. Cela nous renvoie au texte d'une intersyndicale avant l'élection présidentielle que nous avons refusé de signer [...] car nous maintenons notre indépendance et ne sommes la caution de personne.

Quel que soit le moment, quel que soit le gouvernement, nos revendications sont toujours à l'ordre du jour. Le SE-UNSA n'a pas hésité à y mettre sa signature ; or le SE-UNSA a pendant cinq ans cautionné la politique de ce gouvernement pour véritablement casser l'Enseignement Professionnel et le reste de l'Éducation nationale. Comment pouvons-nous apposer notre signature à côté de celle de ces gens ?

Quelle lisibilité avons-nous, devons-nous avoir, puisque nous

sommes d'ores et déjà dans la préparation des élections professionnelles ?

Ces élections professionnelles sont vitales pour le SNETAA-FO.

Nous devons gagner dans toutes les académies et c'est pour ça que j'ai tenu à vous faire part des craintes que nous pouvions avoir par rapport à la syndicalisation. C'est ensemble, rassemblés, que nous pouvons développer la syndicalisation. [...] Cela veut dire qu'il faut gagner les CAPA. Mais ça veut dire aussi que, la représentativité étant nationale, le SNETAA-FO doit gagner nationalement ces élections professionnelles pour montrer qu'il reste le premier, mais surtout le syndicat légitime des PLP. Étant leur voie, le SNETAA-FO aura d'autant plus de poids quand il se bat pour la sauvegarde de l'Enseignement Professionnel, pour une Éducation qui doit rester nationale, et quand il refuse sa régionalisation.



Renforcer le SNETAA-FO, c'est bien entendu renforcer notre Fédération, renforcer notre Confédération qui est dans la préparation de son Congrès de Lille en 2018.

Ainsi, nous sommes totalement dans ces élections de 2018 et c'est pour ça que nous devons à chaque instant nous interroger pour savoir si les actes que nous faisons les uns et les autres servent le SNETAA-FO et le renforcent ou pas.

C'est pourquoi, je crois, que nous sommes à un moment où nous avons une responsabilité très lourde, celle de nous adresser à nos adhérents, aux PLP, à l'extérieur. Pour ce faire, je vous propose que nous ayons un débat qui nous permette d'aborder le cadre d'une résolution générale qui fixera nos revendications, ce que nous disons dans les différents domaines que j'ai pu évoquer dans ce discours. Mais je vous propose aussi d'élaborer une résolution d'urgence qui doit exprimer simplement ce que nous portons aujourd'hui, par rapport à la défense de l'Enseignement Professionnel. Elle doit pouvoir se transformer en une adresse à tous les PLP à l'extérieur.

Mes cher-e-s collègues, mes cher-e-s camarades, j'en ai fini avec ce que je souhaitais vous dire et c'est bien entendu aujourd'hui à vous d'exprimer dans le débat si nous devons mener la lutte, si nous sommes d'accords sur les objectifs et si, ce rendez-vous historique avec la sauvegarde, la défense de cet enseignement professionnel, nous y sommes prêts et nous le voulons ensemble ! Merci à tous.

Extraits du discours du Secrétaire Général, Christian LAGE.



libre



laïque



PLP



contractuel



CPE



SNETA A



FO #

Le SNETAA-FO, réuni en Conseil National à Fréjus, réaffirme l'absolue nécessité du maintien de l'Enseignement Professionnel en formation initiale sous statut scolaire au sein de l'Éducation nationale, dans les Lycées Professionnels, par des PLP. Le SNETAA-FO rappelle le caractère laïque de l'Enseignement Professionnel dans l'École de la République, garant de l'émancipation des jeunes, de leur intégration, comme citoyens libres, dans la société et dans le monde du travail.

Le SNETAA-FO, réuni en Conseil National à Fréjus, considère que le seul vrai moyen d'accès durable au monde du travail reste le diplôme national reconnu dans les conventions collectives et les statuts et délivré dans son intégralité par le ministère de l'Éducation Nationale à l'occasion d'une même session d'examens. Le SNETAA-FO condamne dans les formations initiales les atteintes à l'intégrité des diplômes nationaux par le contrôle en cours de formation (CCF), par le développement des certificats de qualification professionnelle (CQP) ou des titres attribués par validation des blocs de compétences. Le découpage des diplômes par blocs de compétences, de même que l'éventuelle création d'un niveau « infra V » menacent les conventions collectives et entraînent l'abaissement des qualifications et donc des rémunérations.

Le diplôme doit demeurer la norme en matière d'embauche. Les contenus de formation et de certification doivent toujours être l'affaire de concertations entre l'administration, l'inspection générale, les organisations patronales, les syndicats de salariés et les organisations syndicales des enseignants au sein des commissions professionnelles consultatives (CPC). Le SNETAA-FO, réuni en Conseil National à

Fréjus, s'oppose donc à l'expérimentation d'un binôme salarié/employeur pour l'écriture des référentiels. Il s'opposera aux réformes qui auront pour effet de réduire le nombre de diplômes, comme il l'a fait avec succès lors de la volonté de fusion du bac pro vente et du bac pro commerce. À ce titre, le SNETAA-FO dénonce les velléités de certains inspecteurs qui ne respectent pas les décisions ministérielles dans les académies.

Le SNETAA-FO, réuni en Conseil National à Fréjus, exige que l'Enseignement Professionnel soit dispensé dans des établissements spécifiques : les Lycées Professionnels, EREA et SEGPA. Le SNETAA-FO dénonce les fusions et les mises en réseau d'établissements, les lycées polyvalents ou les campus des métiers. Le SNETAA-FO revendique le maintien d'une offre de formation de proximité qui ne se limite pas aux seuls besoins locaux. C'est la raison pour laquelle le SNETAA-FO poursuit le combat dans les conseils d'administration des établissements, dans les CTA avec sa fédération, la FNEC-FP-FO, ou dans les CREFOP avec sa confédération Force Ouvrière pour que se maintiennent et se développent les formations initiales, du CAP au BTS. Pour le SNETAA-FO, l'apprentissage n'est pas la solution à l'échec scolaire ou au chômage ; les moyens doivent être donnés à l'Éducation nationale plutôt qu'aux entreprises dont le métier n'est pas d'enseigner.

Le SNETAA-FO revendique que tous les moyens nécessaires à la réussite de tous les élèves, y compris ceux à besoins particuliers soient donnés.

En conséquence, le SNETAA-FO, réuni en Conseil National à Fréjus, exige le maintien en éducation prioritaire de tous les LP ou SEP précédemment classés ZEP et l'entrée dans le dispositif de tous les LP ou SEP qui accueillent des publics identiques.

L'inclusion des élèves à besoins particuliers dans nos établissements sans

moyens supplémentaires entraîne des difficultés qui ne permettent pas la réelle prise en compte de leurs besoins. L'école inclusive a des limites. Le SNETAA-FO demande le maintien et le renforcement des moyens de toutes les structures ou dispositifs existants (SEGPA, EREA, ULIS). Le SNETAA-FO déplore que de plus en plus de classes de CAP soient saturées par l'accueil d'élèves à besoins éducatifs particuliers ; il demande l'ouverture de classes en nombre suffisant pour lutter contre les sorties sans qualification. Le SNETAA-FO s'inscrit dans le combat impulsé par la FNEC-FP-FO contre l'inclusion systématique.

La nouvelle certification ASH doit être accessible à tout PLP volontaire. L'indemnité liée à cette certification doit être attribuée à tous les PLP quel que soit leur lieu d'exercice. Le SNETAA-FO demande que le CAPPEI soit automatiquement délivré aux PLP titulaires de l'actuel 2 CA-SH.

Le SNETAA-FO demande le maintien de toutes les 3^{ème} Prépa-pro avec les moyens horaires qui permettent la prise en charge de ces élèves ; cela doit favoriser à minima les dédoublements.

L'Enseignement Professionnel doit conserver sa spécificité ; c'est pourquoi le SNETAA-FO, réuni en Conseil National à Fréjus, affirme qu'il combattra toutes les tentatives d'atteinte au caractère professionnel du bac pro. La volonté de dé-professionnaliser la seconde professionnelle a pour effet de reculer le palier d'orientation d'un an. Contre cette volonté, le SNETAA-FO a réussi à faire maintenir les six semaines de PFMP en seconde.

Le SNETAA-FO dénonce l'orientation forcée vers les secondes générales ou technologiques au détriment de la seconde professionnelle, les élèves doivent pouvoir choisir leur orientation librement. Le SNETAA-FO condamne les expérimentations sur cette classe décidées localement, au

mépris des directives ministérielles, rendant la seconde « indéterminée » ou à champs professionnels.

Le SNETAA-FO, fort du combat mené, se félicite du maintien du diplôme intermédiaire dans sa forme actuelle à la fin de la classe de première car il est un marqueur essentiel de l'Enseignement Professionnel et permet l'acquisition d'un diplôme de niveau V aux élèves.

Le SNETAA-FO, réuni en Conseil National à Fréjus continuera à défendre indéfectiblement le statut des PLP. Il s'oppose donc aux lettres de mission ou aux certifications qui ont pour seul objet de contourner le statut : un PLP est recruté dans sa discipline et c'est la sa discipline qui fait le PLP !

Le SNETAA-FO constate que les conditions de travail pour les PLP, enseignants ou DDFPT, et les CPE, qu'ils soient titulaires, contractuels ou stagiaires, se détériorent gravement.

Cette dégradation est due à l'application des décrets Hamon-Peillon sur les obligations réglementaires de service, la notion de temps de travail des fonctionnaires, soit les 1607 heures et plus généralement à l'individualisation des carrières. Le SNETAA-FO revendique l'abrogation du décret du 20 août 2014 et le rétablissement de la définition des obligations réglementaires de service des PLP à 18 heures hebdomadaires sans annualisation ni globalisation.

Le SNETAA-FO condamne toutes les tentatives visant à alourdir la charge de travail des collègues, comme le prévoit entre autre le décret Robien sur le remplacement, aujourd'hui réactivé. Les chefs d'établissement devraient être garants des bonnes conditions de travail des personnels et de l'application de leur statut. Le SNETAA-FO continuera à soutenir les collègues qui sont victimes de pressions, de harcèlement de la part de leur hiérarchie, de leurs collègues, voire des élèves ou de leurs familles. Le SNETAA-FO poursuivra ses actions tant au niveau na-

tional qu'au niveau académique, par ses interventions auprès du ministère et des rectorats, dans toutes les instances, en particulier dans les CHSCT, dès lors qu'il s'agira de mettre fin à des situations qui provoquent de la souffrance au travail. Le SNETAA-FO exige le recrutement de tous les personnels sociaux et de santé nécessaires au respect de la réglementation ; il exige la mise en œuvre effective des préconisations édictées par les médecins de prévention.

Les PLP doivent être mieux armés pour faire face aux défis de leur métier ; ils doivent recevoir par leurs pairs une formation initiale adaptée à la spécificité de l'enseignement professionnel, sans que soit exigée d'eux une charge de travail trop lourde. Les ESPE sont à ce jour inadaptées pour cela ! Le SNETAA-FO condamne l'augmentation des « recalés » à la titularisation.

Le SNETAA-FO exige une véritable politique de recrutement massif de fonctionnaires, notamment par la titularisation des contractuels. Il demande l'ouverture de concours dans toutes les disciplines de PLP et l'ouverture de capacités d'accueil nécessaires dans chaque discipline.

Le SNETAA-FO exige d'être entendu par la DGRH sur les préoccupations des PLP, notamment pour le mouvement des personnels. En effet, les PLP ont peu de chances de muter dès lors que le ministère et les académies privilégient le recours aux non-titulaires sur les postes restés vacants. Mais ces derniers sont de plus en plus précarisés, malmenés ; le SNETAA-FO dénonce les conditions dans lesquelles la nouvelle réglementation enferme les contractuels.

Les PLP, comme les autres enseignants, ont été floués par le PPCR. Il ne contient qu'une fausse promesse de réévaluation de la rémunération. Le SNETAA-FO exige l'abandon de l'ensemble du PPCR et une revalorisation

immédiate du salaire des enseignants actifs, par l'augmentation du point d'indice, pour compenser la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2010 et les ramener au plus haut niveau dans le classement des rémunérations des enseignants dans le pays de l'OCDE ! Le SNETAA-FO condamne la nouvelle évaluation des enseignants dont les décrets d'application ont été signés en catimini le 05 mai 2017. Cette évaluation va renforcer l'individualisation de la carrière et de la rémunération.

Le SNETAA-FO revendique pour les chefs de travaux, devenus DDFPT, une juste rétribution par la NBI et la rémunération de toute charge de travail supplémentaire.

Le SNETAA-FO s'oppose au rétablissement du jour de carence.

La succession des réformes depuis 2003 ampute les montants des pensions et retarde les départs en retraite. Nos collègues retraités rencontrent des difficultés financières parfois accrues dans leur nouvelle vie. Ils ont servi l'État ; le SNETAA-FO demande qu'ils reçoivent de l'État la reconnaissance financière qui leur est due pour qu'ils profitent de conditions d'existence dignes.

Le SNETAA-FO portera cette résolution à tous les niveaux pour engranger de nouvelles victoires. C'est ensemble que nous serons forts pour gagner tous les combats !

Le SNETAA-FO, réuni en Conseil National à Fréjus, décide de mobiliser l'ensemble des structures pour gagner les élections professionnelles de décembre 2018. Pour cela, il invite chaque section à établir des listes PLP et CPE et à aider la fédération à établir des listes dans l'ensemble des corps.

BUREAU NATIONAL



TITULAIRES

SUPPLÉANTS

LAGE Christian | Secrétaire Général (Limoges)

1. **VIVIER Pascal** (Paris)
 2. **LANG Catherine** (Paris)
 3. **ARDON Jean-Pierre** (Poitiers)
 4. **GUERIN Christian** (Paris)
 5. **BUREAU Françoise** (Poitiers)
 6. **CHIBANE Samir** (Toulouse)
 7. **SAULNIER Yves-Henri** (Poitiers)
 8. **CHARMONT Claude** (Créteil)
 9. **PAILLOLE Matthieu** (Créteil)
 10. **ALEXANDRE Marjorie** (Amiens)
-
11. **MERIC Patrice** (Clermont-Ferrand)
 12. **TARTARE Jean-Marie** (Corse)
 13. **CHAINIEWSKI Daniel** (Nancy-Metz)
 14. **DELAITRE Patrick** (Amiens)
 15. **HENIQUE Thierry** (Créteil)
-
16. **DEVAUX Paul** (Lille)
 17. **HUGONNOT Marie-Jo** (Besançon)
 18. **TEXIER Sophie** (Poitiers)
 19. **EBERHART Pascal** (Nancy-Metz)
 20. **AUBRY Marie-Ange** (Clermont-Ferrand)

1. **THEVOT Daniel** (Reims)
 2. **MARIN Dominique** (Orléans-Tours)
 3. **FONT Alain** (Toulouse)
 4. **CRETEL Jacques** (Lille)
 5. **SIMONET Philippe** (Guyane)
 6. **CHABRIDON Patrick** (Clermont-Ferrand)
 7. **TEXIER Pierre-Guillaume** (Poitiers)
 8. **BENHASSEM-VIONNET Patricia** (Dijon)
 9. **NITKOWSKI Alain-Romain** (Lille)
 10. **GRELLE Gérard** (Polynésie)
-
11. **KILIC David** (Lyon)
 12. **TORRES Sabina** (Paris)
 13. **LARÇON Marc** (Grenoble)
 14. **LALOUETTE Henri** (Poitiers)
 15. **MOUCHET Éric** (Bordeaux)
-
16. **HISQUIN Laurent** (Aix-Marseille)
 17. **HURTAUD Mario** (Versailles)
 18. **BERRAHO Samir** (Strasbourg)
 19. **LE GOFF Loïc** (Limoges)
 20. **PASADOVIC Sébastien** (Rouen)



Juste pour vous

-10€

Sur votre cotisation 2017/2018

Et si défense ne rimait pas avec dépense ?

Valable jusqu'au **16/07/2017** pour toute cotisation pour l'année scolaire 2017/2018

metaa
FO

FICHE DE MISE À JOUR ET D'INSCRIPTION 2017-2018

Nom.....
 Nom de jeune fille.....
 Prénom.....
 Date de naissance
 Adresse.....
 Code postale Ville.....
 Tel. fixe..... Tel. portable.....
 Adresse mail :.....

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

- Hors Classe Classe Normale Retraité Stagiaire
-
- PLP AED / EAP Professeur Contractuel
 CPE Sans solde Chef de Travaux (DDFPT)
- Discipline..... Autre.....

VOTRE ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE 2017/2018

- Lycée Professionnel SEGPA (Collège)
 Lycée Polyvalent (SEP) EREA
 Autre.....
- N° d'Établissement :.....
 Académie :.....

JE CALCULE MA COTISATION

Cotisation en fonction de mon grade

Quotité :..... Échelon :.....

Je choisis le mensuel papier du SNETAA-FO :

OUI + 25 € (pour frais de traitement et de port)
 NON (merci de bien indiquer votre adresse mail)
 -10 € si cotisation **avant le 16/07/17** **TOTAL :** €

À retourner dûment complétée et accompagnée de votre chèque au SNETAA-FO 24 rue d'Aumale, 75009 Paris

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Ma cotisation est un paiement récurrent qui sera prélevé le 1^{er} du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment.

COMPTE À DÉBITER

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE

Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

Fait à :.....
 Le

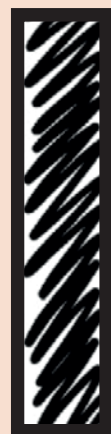
Nom et adresse du créancier :
 SNETAA-FO, 24 rue d'Aumale - 75009 Paris
 N° Identifiant Créancier (ICS) : FR23ZZZ540565

**N'OUBLIEZ PAS DE
 JOINDRE VOTRE RIB AVEC
 VOS CODES IBAN ET BIC !**

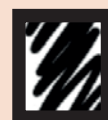
SIGNATURE (obligatoire) :

UNE ADHÉSION DE

127 €



-66% DE DÉDUCTION
 FISCALE



COÛT RÉEL

43,18 €

En signant ce formulaire mandat, vous autorisez le SNETAA-FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du SNETAA-FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus vite dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

TARIF MÉTROPOLE

éch.	Classe normale	Hors classe	Non-titulaires	
------	----------------	-------------	----------------	--

1	127 €	220 €	Indice	Cotisation										
2	169 €	239 €	moins de 450	81 €										
3	176 €	257 €	de 450 à 500	111€										
4	194 €	269 €	de 500 à 700	135 €										
5	203 €	289 €	au delà de 700	158 €										
6	209 €	306 €	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Cotisations Uniques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sans soldes</td> <td>29€</td> </tr> <tr> <td>EAP</td> <td>49€</td> </tr> <tr> <td>Stagiaire</td> <td>99€</td> </tr> <tr> <td>Retraités</td> <td>129€</td> </tr> </tbody> </table>		Cotisations Uniques		Sans soldes	29€	EAP	49€	Stagiaire	99€	Retraités	129€
Cotisations Uniques														
Sans soldes	29€													
EAP	49€													
Stagiaire	99€													
Retraités	129€													
7	219 €	318 €												
8	230 €													
9	244 €													
10	261 €													
11	277 €													

POURQUOI SOUTENIR NOS ACTIONS ?

Une cotisation annuelle au SNETAA-FO de 127 € ne vous coûte finalement que 43,18 € après déduction fiscale, soit 3,60 € par mois ! C'est l'équivalent de 4 baguettes de pain !



Un syndicat, c'est comme la santé, ça s'entretient !
 Alors, **ADHÉREZ AU SNETAA-FO !**

MOTION D'URGENCE

Le SNETAA-FO, réuni en Conseil National à Fréjus considère que les orientations présentées par le nouveau Président de la République ne doivent pas se réaliser au détriment de l'Enseignement Professionnel de voie initiale, public et laïque ou aux dépens de ses personnels, les Professeurs de Lycée Professionnel. Ces orientations s'inscrivent en les aggravant dans la continuité des contre-réformes des gouvernements précédents. Le SNETAA-FO affirme donc, sur la base de ses mandats, cette motion d'urgence.

Le SNETAA-FO rappelle son attachement à une offre de formation professionnelle permettant l'émancipation et la formation citoyenne de tous les jeunes. C'est pourquoi il refuse que l'Enseignement Professionnel se limite, dans un projet politique quel qu'il soit, à une offre de formation débouchant sur l'insertion immédiate ou locale. Le SNETAA-FO condamne la volonté gouvernementale de généraliser l'apprentissage ou le pré-apprentissage dans nos Lycées Professionnels. Non, les résultats obtenus aux examens par les apprentis ne sont pas meilleurs que ceux des élèves ! Non, l'apprentissage n'est pas la solution au chômage des jeunes ! Le SNETAA-FO combattrait le remplacement ou la mise en concurrence de l'Enseignement Professionnel initial par l'apprentissage car on ne met pas fin au déterminisme social et géographique en privant une partie de la jeunesse de ce que l'École peut lui apporter en termes d'enseignements généraux et professionnels.

Le SNETAA-FO refuse le transfert aux Régions de l'Enseignement Professionnel et de ses personnels. L'Enseignement Professionnel initial, public et laïque au sein de l'Éducation nationale, doit rester la référence pour la préparation et la délivrance des diplômes

professionnels nationaux ! Ça n'est pas davantage aux entreprises seules, par un binôme employeurs/salariés, que le Ministère doit confier l'écriture des diplômes dans les CPC.

Le SNETAA-FO réaffirme que le développement de l'autonomie des établissements conduit à des situations dont les conséquences sont désastreuses en matière d'offres de formation, de pédagogie et de conditions de travail pour les personnels. Elle est destructrice des droits et des garanties statutaires des personnels. Elle conduit à une remise en cause de la laïcité. L'École de la République n'est pas une entreprise et ne doit donc pas être administrée comme une entreprise ; ce n'est pas un service marchand soumis à la sanction de ses usagers ou de ses bailleurs de fonds.

Le SNETAA-FO, réuni en Conseil National à Fréjus, réaffirme que la fonction publique doit assurer ses missions avec des fonctionnaires titulaires ayant reçu une formation initiale de qualité. Le SNETAA-FO affirme sa volonté de voir les PLP demeurer des fonctionnaires d'État, avec une gestion directe par le Ministère de l'Éducation nationale et refuse toute mise à disposition des PLP aux Régions.

Le SNETAA-FO s'opposera avec la même fermeté à la fusion des corps de fonctionnaires. C'est grâce à la spécificité du corps des PLP que l'Enseignement Professionnel initial public et laïque conservera sa spécificité et sera renforcé, pour le plus grand bénéfice de nos élèves et par respect pour eux.

Enfin, le SNETAA-FO, réuni en Conseil National à Fréjus, rappelle qu'il continue à s'opposer, avec sa fédération et sa confédération, à la Loi « travail » (El Khomri) et à toute remise en cause du code du travail, des conventions collectives, des diplômes nationaux et de la hiérarchie des normes.



Et voilà, le ressort est bandé. Cela n'a plus qu'à se dérouler tout seul. C'est cela qui est commode dans la tragédie. (...) C'est minutieux, bien huilé depuis toujours (...). Le silence quand les cris de la foule éclatent autour du vainqueur et on dirait un film dont le son s'est enrayé, toutes ces bouches ouvertes dont il ne sort rien, toute cette clameur qui n'est qu'une image et le vainqueur, déjà vaincu, seul au milieu de son silence... ». En cette période d'élections, les monologues du *Chœur* dans *Antigone* d'Anouilh me reviennent en boomerang. Je n'ai rien à ajouter. C'est écrit !

Comme beaucoup d'entre nous, je constate à quel point le monde a changé. Si, certes, personne n'a de prise sur le temps, la période que nous traversons actuellement est plus encore confuse, tourbillonnante, que tout ce qui a été vu ces dernières décennies. Pour moins, on y perdrait son latin (et clin d'œil à Mme Vallaud-Belkacem. Et nexxt !).

Alors soyons fiers de nos valeurs, brandissons-les haut et fort : Fraternité, Liberté, Egalité. Que vivent la Laïcité, le respect de l'autre et la Démocratie ! Il n'est pas ringard de lutter contre toutes les formes de violences, contre les sexismes, les intégrismes religieux, les racismes, l'homophobie ! Nous avons encore plus à porter l'humain et son caractère sacré ! Eclairer les consciences pour exploiter le meilleur d'entre nous, pour aider les faibles et repousser notre propension à « la banalité du mal » (Anna Harendt). Que ce monde ne tourne pas rond, qu'il cloche ? C'est évident. Mais solides et syndicalistes, nos valeurs sont immarcescibles; elles sont universelles. Nous les défendrons sans compromis ni faiblesse. Victimes des terroristes, je m'incline devant vous et je vous pleure.

Ni droite ni gauche mais encore beaucoup de dingos...

Notre nouveau Président de la République, après une petite innovation dans

son choix du Premier Ministre (« *Mieux vaut mettre en place un adversaire docile qu'installer un ami indocile* » F. Mitterrand) a décidé de foncer à découvert pour une loi travail El Khomri à la puissance 10. Croire que seuls les salariés du privé pourraient être concernés est une gageure. Tous les salariés sont concernés : public et privé.

Imaginer que les syndicats n'aient pas à porter les intérêts des salariés seraient une pure folie. Comment, nous, fonctionnaires de l'État pourrions-nous alors défendre notre statut général, nos statuts particuliers ? « Quoi, des revendications pour les fonctionnaires ? Vous plaisantez ! J'ai avancé sur la loi travail sans frein, ce ne sont pas les fonctionnaires (5 millions de fonctionnaires sur 28 millions d'actifs en France) qui vont me faire plier ! ». Outre tous les aspects d'une nouvelle loi travail XXL, exécutable, les raisons pour lesquelles nous devons encore nous battre ne manquent pas. Le Président et son gouvernement ne s'y sont pas trompés : le Ministre en charge de la Fonction Publique a déjà annoncé le gel du point d'indice des fonctionnaires pour 2018 voire...plus. Jusqu'où comptent-ils aller ? C'est fou quand même ? On nous serre le kiki depuis la Présidence Sarkozy. Puis sous la Présidence Hollande. Ça ne va pas continuer, si ?

Et de droite, et de gauche pour plus que pire ?

Jean-Michel Blanquer, qu'on dit « et de droite et de droite », a été nommé Ministre de l'Éducation nationale. Tout le monde s'en réjouit car il serait issu « du sérail », de « la société civile »... le monde change, le vocable aussi. Oublierait-on que les représentants politiques sont les représentants du peuple... c'est ça la démocratie représentative ! Je crains toujours ceux qui ne représentent... qu'eux même ou des lobbys cachés... Ne lui faisons aucun procès d'intention, nous jugerons sur les actes. Nous saurons très vite comment il souhaite traiter l'Enseignement Professionnel, l'avenir des jeunes et ses personnels. Ses

prochaines décisions, ses nominations des directeurs d'administration centrale, ses changements de Recteurs, nous permettront de comprendre si c'est la société civile ou si c'est la haute administration qui prend définitivement la main.

Nous saurons vite si enfin l'Enseignement Professionnel initial public et laïque n'est plus méprisé. Si enfin l'EFPP pouvait être saisi comme une chance à forte valeur ajoutée (ça va plaire cette expression issue de l'entreprise... du libéralisme, hein ?) dans notre Éducation nationale. Au cœur de notre préoccupation, l'École doit recouvrer sa mission émancipatrice auprès des jeunes oubliés, les invisibles.

Ni droite ni gauche, pour l'École de la République !

Rassemblés en Conseil National, tous nos responsables SNETAA-FO ont confirmé leur volonté déterminée de défendre nos revendications c'est-à-dire défendre tous les PLP et CPE, partout, sur le terrain, dans les instances où se déterminent les carrières, auprès des élus locaux, auprès des Recteurs et auprès du Ministre. Nous sommes forts de notre unité, de nos mandats sans ambiguïté et de nos valeurs. C'est pour cela que le SNETAA est majoritaire ; il a la confiance des personnels. Il est la voix des personnels.

Et indépendant et libre !

LE SNETAA-FO, C'EST VOUS !



PASCAL VIVIER

Militant SNETAA depuis 1991
et actuellement
Secrétaire Général Adjoint



“

SOLIDES ET **SYNDICALISTES**
NOS VALEURS SONT UNIVERSELLES

”

COMMISSIONS



COMMISSION DES CONFLITS (INCHANGÉE)

Reconduit par le Conseil National - article 29 du RI

2 S3	CHAINIEWSKI Daniel HENIQUE Thierry
2 S2	HISQUIN Laurent ROGER Véronique
3 MEMBRES DU BUREAU NATIONAL	CHIBANE Samir PAILLOLE Matthieu BUREAU Françoise
1 REPRÉSENTANT LISTE	THEVOT Daniel
1 SN	VIVIER Pascal

COMMISSION DES STRUCTURES (INCHANGÉE)

Reconduit par le Conseil National - article 30 du RI

2 S3	BEN YAHIA Ali SINARD Jean-Pierre
2 S2	MATHERN Nicolas ROSSO Patricia
3 MEMBRES DU BUREAU NATIONAL	SAULNIER Yves-Henri LANG Catherine PAILLOLE Matthieu
1 REPRÉSENTANT LISTE	LEY Mario
1 SN	HUGONNOT Marie-Jo

Chers/chères collègues, chers/chères camarades,

Regrettant vivement de ne pouvoir participer personnellement à votre congrès, nous vous saluons chaleureusement et espérons que notre lettre vous sera lue.

Nous profitons de l'occasion pour vous informer que lors de notre dernier congrès général du 4 mai dernier, tous les membres de notre comité directeur ont été réélus pour un nouveau mandat.

Avec nos résolutions mondiales communes de 2007 et 2015 en matière de formation professionnelle, le SNETAA-FO et le BLBS, forts de leur expertise, ont défini les jalons d'une formation professionnelle réussie et pérenne et fourni une aide à l'orientation. Lors du Congrès de l'Internationale de l'Education à Ottawa, notre résolution a été approuvée à l'unanimité. Le SNETAA-FO et le BLBS peuvent en être fiers – bravo !

Nos responsables politiques, en France le nouveau Président de la République, Emmanuel Macron et en Allemagne, la Chancelière Angela Merkel, sont actuellement amenés, en raison de la crise de l'Europe et du nombre croissant de radicalisations, à reconnaître que les écoles de formation professionnelle, avec leur personnel enseignant, revêtent un rôle clé dans la lutte contre le chômage des jeunes et le soutien de la démocratie.

Nous devrions rappeler au Président Emmanuel Macron et à la Chancelière Angela Merkel nos résolutions internationales en matière de formation professionnelle ainsi que d'autres éléments importants :

« Monsieur le Président de la République, Madame la Chancelière,

Une Europe forte a besoin d'écoles

professionnelles fortes en Europe. Dans ces écoles, focalisées sur la durabilité, la jeunesse d'Europe bénéficie de formations qui les préparent aux mondes, en pleine mutation, de la vie et du travail et qui les forment, dans une approche globale, à la démocratie.

Efforcez-vous d'assurer, tant dans nos deux pays que dans les autres pays d'Europe, que les écoles professionnelles et leurs enseignants bénéficient de conditions globales améliorées leur permettant de s'acquitter de leur mission d'enseignement qui se caractérise par une complexité croissante.

Il est décisif pour l'avenir de l'Europe que dans les stratégies de développement durable tant au niveau national qu'européen, les écoles professionnelles soient reconnues et prises en compte en tant que facteurs clés.

Nous revendiquons de la part des institutions européennes un engagement plus intense dans la mise en réseau des acteurs de la formation professionnelle en Europe. Un échange international accru entre les pays européens, voire un réseau européen de compétence permettrait d'accentuer encore cet effet.

Un code de durabilité au niveau européen est de rigueur. Ce code doit être le cadre servant d'orientation pour les sites européens de formation professionnelle, les entreprises, écoles professionnelles et instituts complémentaires de formation professionnelle. L'avenir de l'Europe dépendra essentiellement de la capacité à réaliser, dans une approche politique commune, les conditions cadres requises pour assurer une formation professionnelle cohérente, efficace et durable au niveau régional, national et international. Le marché commun européen de l'emploi attache une im-

portance primordiale aux sujets de formation tous liés au développement durable : la protection du climat, l'efficacité énergétique, la digitalisation, industrie 4.0, le commerce, la sécurité, la migration, etc. A côté des universités et facultés, les écoles professionnelles d'Europe sont les lieux dans lesquels l'avenir se prépare ! C'est pourquoi il faut accentuer notre collaboration à tous les niveaux.

Fortes de leur rôle clé, les écoles professionnelles et le travail extrêmement important des enseignants dans ces écoles doivent bénéficier d'une plus grande reconnaissance politique et sociétale. En procédant aux investissements, requis de toute urgence, dans le personnel (embauche accrue d'enseignants, augmentation des budgets de formation continue, amélioration des salaires), dans les équipements matériels et des locaux modernes, les responsables politiques pourraient exprimer leur estime. »

Avec nos efforts déployés dans une approche commune, nous apportons une précieuse contribution en faveur d'une Europe dont la société se doit de pouvoir vivre dans la stabilité et la paix.

Nous espérons pouvoir rester en contact avec vous dans le cadre d'une alliance forte et souhaitons poursuivre avec vous notre collaboration fructueuse et constructive.

VIVE LE SNETAA-FO –

VIVE LA BLBS – VIVE L'EUROPE !

Avec nos salutations les plus cordiales
Eugen Straubinger, Président du comité de direction

Lilian Schwarzweiler, Vice-Présidente du comité de direction

Stefan Nowatschin, Vice-Président du comité de direction

Chers camarades,

Je vous transmets le salut fraternel de notre bureau national.

Les travailleurs sont chaque jour malmenés par l'appétit insatiable des grandes multinationales et par le capitalisme mondial qui vampirisent aussi nos rares ressources naturelles. Les puissances financières et le terrorisme nous ont entraînés dans un monde en guerre et ensanglanté.

Ceux qui ont créé cette situation continuent de financer et de dépenser sans compter pour que cela perdure dans leur propre intérêt. Des milliers de personnes innocentes, hommes, femmes et enfants sont laissés pour compte, sans abris et sans avenir. La finance et les grandes puissances mondiales sont à l'origine de cette situation. Elles se nourrissent et entretiennent ce système. Elles veulent un retour à l'esclavage au service de ce système.

Elles veulent une population soumise, pauvre, non cultivée et non qualifiée.

Les pouvoirs publics de Turquie ont suspendu ou licencié des milliers de personnels de manière complètement arbitraire et totalement injuste.

« Si vous ne pensez pas comme nous, vous n'aurez plus de travail, plus de salaire, plus de démocratie et plus de justice » disent-ils ! Ceci est inacceptable et contraire aux droits de l'homme !

Nous ne devons jamais oublier ce qu'a dit NELSON MANDELA : « Priver les gens de leurs droits fondamentaux revient à contester leur humanité même ».

Leur objectif est de construire un monde avec des esclaves d'un côté et des riches de l'autre.

Les travailleurs de notre pays n'ont plus d'économies et la cure d'austérité des pouvoirs publics nous laisse pieds

et poings liés devant les puissances de l'argent.

Les politiques économiques d'austérité contribuent encore à déséquilibrer le partage des richesses, en créant de toute pièce, d'un côté la masse des travailleurs pauvres et de l'autre une poignée de privilégiés capitalistes qui reçoivent des millions de cadeaux fiscaux et d'exonération en tout genre.

Ils veulent nous enlever toute notion d'humanité. Ils veulent nous laisser dans nos situations de travailleurs pauvres. Ils veulent casser tous nos acquis et garanties sociaux. Ils souhaiteraient faire disparaître les syndicats et les protestations sociales. Ils veulent que nous acceptions des conditions de travail précaires avec de bas salaires. Ils veulent aggraver encore nos situations en nous transformant en esclaves dévoués et tout cela aussi discrètement que possible.

La commercialisation de l'éducation de notre pays et le conservatisme religieux progressent à un rythme soutenu. Les écoles publiques sont laissées pour compte tandis que les écoles privées bénéficient largement de fonds publics. Les programmes scolaires ont été réformés, ils sont devenus « racistes », « sexistes » et « réactionnaires ». Les thèmes sociologiques, environnementaux et sociaux ne sont plus enseignés. Les nouveaux programmes incitent fortement à un retour de l'enseignement dogmatique.

Le statut des enseignants est mis à mal avec la fin de la formation des enseignants et le recrutement de ces professeurs en contrats précaires (contractuels). Ainsi, ces personnes assurent le même travail que les titulaires mais avec des droits en moins et des salaires nettement plus bas, il y a donc rupture

de l'égalité de traitement.

Les affectations hasardeuses à travers le pays, l'absence de prise en charge des frais de logements, la perte du pouvoir d'achat, le recrutement avec des salaires différents et qui de plus sont revus à la baisse, tout cela joue un rôle important dans la perte de la motivation des enseignants et dans la crise des vocations.

Mais nous ne cessons de le dire, ce n'est pas notre destin : « Une autre éducation est possible » !

Alors, quelle voie pour y parvenir ?

Il faut arrêter les privatisations, les destructions d'emplois et les sous-traitances.

Chaque travailleur a droit à une couverture sociale avec un code du travail reconnu et sous protection des syndicats. Il faut faire arrêter la casse du code du travail ainsi que la précarisation des travailleurs.

L'éducation et la santé ne devront plus servir de variable d'ajustement des politiques. Il faudra faire réinstaurer des programmes d'éducation contemporaine, libres, des programmes scientifiques et laïques et ceci du primaire à l'université. C'est la seule voie possible pour résoudre les problèmes de fond de notre société.

Notre combat commun, c'est le combat contre le capital, c'est la lutte des classes ! Nous ne nous tairons pas, nous ne céderons pas, nous ne renoncerons pas, on ne se résignera pas.

« Résistons, tous ensemble, tous solidaires, et nous vaincrons » !

Nous vous souhaitons un très bon conseil national à vous tous.

NEVRUS KAPTELLI

PRÉSIDENT DU SPASH

EXTRAITS DE DISCOURS

SPASH (ALBANIE)

LA CROISSANCE DU POPULISME, DU CONSERVATISME, DU RADICALISME.

Quels sont les effets sur nos Syndicats ?

Les syndicats sont guidés dans leur activité par trois principes fondamentaux du syndicalisme : la solidarité, l'indépendance et la démocratie. (...)

Les syndicats aussi, sont touchés par l'apparition de ces phénomènes politiques. (...). En Albanie, (...) la coexistence nous a conduits à concrétiser des politiques avec des relations claires démocratiques qui ont été stabilisées au sein et à l'extérieur de l'organisation. La tendance conservatrice des politiques gouvernementales est accompagnée par la formation de valeurs syndicales sur lesquelles pas à pas, nous avons développé des éléments syndicaux et des droits nationaux. D'autre part, le radicalisme (...) se manifeste récemment par des réformes devenues acharnées et immédiates. (...) En particulier, la réforme de l'éducation (...) a mis en péril le droit de protection syndicale en remplaçant le contrat collectif et le principe de solidarité par le contrat individuel.

(...) Le populisme a gagné du terrain en Albanie (...). Les conditions de son existence ont été favorisées par plusieurs facteurs : la longue transition dans le domaine économique et le manque de résultats connectés avec les attentes quant au changement du système communiste à un système libéral démocratique.

(...) Le syndicat est conditionné à négocier avec les principaux partis et à envisager la réalisation de ses intérêts dans les mandats prochains avec peut-être le risque de certaines restrictions, comme la signature fréquente du contrat collectif.

(...) il nous a fallu faire des batailles pour gagner le droit de conversation, de participation et de prise en considération des demandes (...) objectives et conformes au droit syndical, au code du travail et aux besoins du développement économique. (...) Elles ne sont pas prises en considération dans la plupart des cas et parfois il y a eu des abus, un manque de transparence et de la corruption (...). Cette corruption est perçue sur le mode du clientélisme en faveur des organisations qui tentent de se chevaucher sur les droits syndicaux ou qui tentent d'entraver le respect des délais pour la signature du contrat collectif. Ce phénomène compromet sérieusement les processus démocratiques dans le pays et manipule la volonté de l'ensemble des personnels du monde de l'éducation par la pression et l'anathème. (...)

Notre syndicat ne veut pas utiliser le populisme pour réparer le système de l'extérieur ou pour chercher à créer des partis populistes qui prendraient en considération nos demandes. Nous voudrions avoir la coopération et le fonctionnement du système de l'inté-

rieur, tout en respectant les frontières et les droits syndicaux, comme une forme d'organisation démocratique adaptée aux conditions géopolitiques et économiques. (...)

Nous préférons donc l'action syndicale, lorsque nous rencontrons des obstacles à la coopération. Nous ne voulons pas renoncer à nos droits.

En général, les deux camps politiques ont utilisé le personnel enseignant comme un argument en faveur des promesses électorales. (...) Le système lui-même est tel que l'enseignant s'utilise comme un vote, (...) en faisant pression sur les postes. Le domaine de l'éducation (...) a subi le nombre le plus important de réformes radicales, en même temps transitoires, ce qui rend l'enseignant plus instable et lié par les promesses de sécurité au travail. Le syndicat (...) a été constamment remis en cause (...). L'ensemble des enseignants possède une mentalité conservatrice, « mieux vaut être résistants aux réformes épuisantes, on ne sait pas ce que le changement nous apporte ». Cela porte préjudice à l'action syndicale (...) Nous voulons croire en la politique et que la politique ait comme priorité nos droits syndicaux, le développement des ponts de communication et la production de documents juridiques qui soient respectés par les deux parties et qui servent à accroître le bien-être social.

CONTACTEZ-NOUS !

01 53 58 00 30

www.snetaa.org



Snetaa National

24 rue d'Aumale, 75009 Paris



MÊME POUR SARAH, ENSEIGNANTE, LES RISQUES DU QUOTIDIEN NE MANQUENT JAMAIS À L'APPEL.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE
**POUR LES RISQUES LIÉS
À VOTRE ACTIVITÉ**

OFFRE RÉSERVÉE AUX MÉTIERS
DE L'ENSEIGNEMENT :

-10% SUR LES CONTRATS
D'ASSURANCE AUTO*

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé)
Connectez-vous sur www.gmf.fr ou depuis votre mobile sur m.gmf.fr

*Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{re} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2017.
LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES.
Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

